

1- Choix du sujet et du Directeur

Délai : 12 à 18 mois avant la soutenance

Tous les internes doivent prétendre à une recherche de qualité qui permettra une valorisation scientifique personnelle et de l'Université. **Une thèse pertinente ne requiert pas plus de temps de travail mais une grande ANTICIPATION.** Le choix du sujet se fait très tôt en fonction de ses domaines de compétences, de ses centres d'intérêts mais surtout des possibilités offertes d'encadrement de qualité par les directeurs de thèse.

Les internes qui souhaitent soutenir leur thèse doivent impérativement être inscrits en DES ou en année de thèse.

2- Réservation de la salle

Délai : 4 à 6 mois avant

1^{ère} étape : consultez la procédure (cf. *Instructions pour les thèses de médecine*) sur la [page Thèses du site de la Faculté](#) et téléchargez tous les formulaires. Choisissez avec votre Directeur de thèse la composition du jury (cf. **réglementation en pages 6 et 7**).

2^{ème} étape : une fois le jury constitué et interrogé sur ses disponibilités, contactez le Bureau des thèses pour pré-réserver deux créneaux qui pourraient convenir aux différents membres. Les soutenances ont lieu du lundi au vendredi, à 14h, 16h et 18h, de la mi-septembre à la mi-juillet.

Astuce : pour vous assurer d'avoir un créneau, évitez les mois de septembre et octobre

3- Formalités administratives

Délai : 1 mois avant

3^{ème} étape : transmettre (en main propre, par courrier ou par mail) au Bureau des thèses les documents suivants :

- la **fiche de déclaration du sujet de thèse** signée par le Coordonnateur du DES, ou la **fiche de thèse validée sur Moodle** pour les internes de médecine générale,
- la **feuille de fixation de date (un seul document)** signée par tous les membres du jury,
- le **titre de la thèse** (même si provisoire) signé par le Président du jury,
- l'**autorisation de diffusion** de la thèse (remplir seulement la partie Renseignements p. 1 et Signature de l'Auteur p. 2). Les autres éléments seront renseignés par le jury à l'issue de la soutenance.

4- Finalisation de la thèse

Délai : au moins 3 semaines avant

4^{ème} étape : pour mettre en page votre thèse, suivez les *Instructions pour les thèses d'exercice* et utilisez les maquettes de 1^{ère} et 4^{ème} de couverture à télécharger sur la [page thèses](#).

Lorsque votre thèse est achevée, enregistrez-la en **deux fichiers PDF** :

- 1) **Un fichier complet** : 1^{ère} de couverture + thèse + 4^{ème} de couverture,
- 2) **Un fichier pour la reliure cartonnée** : 1^{ère} de couverture + 4^{ème} de couverture.

Le fichier complet est ainsi nommé :
DATE_SOUTENANCE_NOM_PRENOM

5^{ème} étape : vous devez soumettre votre thèse au contrôle anti-plagiat. Pour cela, envoyez un mail en indiquant **vos nom, prénom et date de soutenance** dans le corps du message et joignez la thèse complète au format PDF à l'adresse suivante :

rech-med-lille2.cnrs@analyse.arkund.com

Vous recevrez un accusé de réception, puis un mail de retour d'analyse. Vous trouverez la [procédure détaillée](#) sur la page Thèses.

C'est le moment de réfléchir au mode de diffusion de votre thèse (diffusion restreinte ou élargie). **Nous vous invitons vivement à diffuser largement votre travail !** (sous réserve de l'accord du jury en fin de soutenance et de la décision du Chargé de la mission Thèses).

5- Impression et dépôt de la thèse

Délai : au moins 2 semaines avant

6^{ème} étape : imprimez et déposez **un exemplaire de thèse à chacun des membres de votre jury**.

7^{ème} étape : envoyez à la BU via l'adresse pepitemedecine@univ-lille.fr les éléments suivants (procédure dématérialisée) :

- **une version PDF de votre thèse sans les remerciements** pour la diffusion sur PEPITE,
- le **formulaire de référencement BU**.

Par ailleurs, il conviendra de rendre à la BU les éventuels documents empruntés.

8^{ème} étape : envoyez vos **1^{ère} et 4^{ème} de couverture par mail** au Bureau des thèses pour compléter votre dossier de soutenance.

6- Soutenance et diplômes

Le temps de présentation orale ne doit pas dépasser les **15 minutes**, suite à quoi chacun des membres du jury prend la parole pendant une dizaine de minutes.

Après délibération du jury, la thèse peut être validée :

- sans mention,
- avec la mention « Honorable »,
- avec la mention « Très honorable »,
- avec la mention « Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité ».

Le jury pourra ensuite proposer des restrictions éventuelles à la diffusion de la thèse en fonction de la qualité de celle-ci.

Obtenez vos attestations de réussite aux diplômes de 3^{ème} cycle (D.E.S. + docteur en médecine) pour l'inscription au Conseil de l'Ordre des médecins : présentez-vous avec une pièce d'identité une fois prévenu par mail de la disponibilité de vos attestations :
- au Bureau des spécialités (2^{ème} étage du Pôle Formation),
- ou au Département de Médecine Générale (1^{er} étage du Pôle Formation).

Docteurs juniors :

La procédure de récupération de l'attestation de réussite au diplôme d'Etat de docteur en médecine des Docteurs juniors sera communiquée par mail au moment de leur nomination.

Obtenez vos diplômes définitifs : vos diplômes seront à retirer au Bureau des thèses et diplômes **contre vos attestations de réussite** dès la rentrée de l'année universitaire qui suit celle où le 3^{ème} cycle a été validé.

Contacts

Faculté de Médecine de Lille

Bureau des thèses et diplômes

2^e étage - Pôle Formation

Tél. 03.20.62.69.39

theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr

Contrôle anti-plagiat

Jean-Christophe ALEXANDRE

Tél. 03.20.62.76.31

jean-christophe.alexandre@univ-lille.fr

Bibliothèque Universitaire (SCD)

<https://busante.univ-lille.fr/>

Traitement et diffusion des thèses (SCD)

Pierrick NACHTERGAELE

Tél. 03.20.90.76.77

pepitemedecine@univ-lille.fr

Service audiovisuel

Tél. 03.20.62.76.40 (Pôle Formation)

Tél. 03.20.62.69.33 (Pôle Recherche)

audiovisuel-medecine@univ-lille.fr

Service de réservation des salles d'après-thèse

<https://medecine.univ-lille.fr/apres-these>



Soutenance de la thèse de médecine

Informations pratiques destinées aux étudiants de médecine

Version du 11 oct. 22

Cette brochure est une présentation **simplifiée** des étapes de la procédure de soutenance de la thèse d'exercice décrite dans le fichier *Instructions pour les thèses d'exercice de Médecine*.

Elle a été validée par le Chargé de la mission Thèses, le Doyen de la Faculté et s'applique à tous les étudiants de la Faculté de Médecine de Lille.